



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

ÉCOLE SAINT-ÉDOUARD

Le 16 novembre 2022 à 18h45

PRÉSENTS:

Madame Geneviève Allaire, directrice
Madame Karine Santerre, secrétaire
Madame Chantal Langlois, enseignante
Madame Marylou Leclerc, orthophoniste
Madame Joannie Boyer, présidente
Madame Krystel Beluse, vice-présidente
Monsieur Simon Nadeau, parent

ABSENT(S):

Nathalie Thomas, enseignante
Madame Tasha Adams, parent
Madame Cathryn Thibert, parent substitute

PUBLIC: aucun

SECRÉTAIRE : Karine Santerre

1. MOT DE BIENVENUE

Geneviève souhaite la bienvenue aux membres et donne la parole à la présidente, madame Joannie Boyer.

2. DÉSIGNATION D'UNE SECRÉTAIRE

Karine étant la secrétaire de l'école a été désigné comme secrétaire du conseil.

3. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET DU QUORUM

Toutes les personnes nécessaires au déroulement du conseil sont présentes.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR



L'ordre du jour a été lu par Joannie. Plusieurs points ont été ajoutés à l'ordre du jour.

- Médications
- Photos scolaires
- Périodes récompenses en classe

Geneviève propose l'adoption de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CE22/23-15

5. SUIVIS

5.1 BIENVENU À LA REPRÉSENTANTE DE LA COMMUNAUTÉ

Ce point sera reporté au prochain conseil, car Mme Vanessa Laplante est absente.

5.2 DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS MANQUANTS

Ce point sera reporté au prochain conseil, car les personnes qui n'ont pas remis leur dénonciation sont absentes.

6. DOSSIER MENANT À UNE PRISE DE DÉCISION

6.1 APPROBATION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Geneviève nous explique la nomenclature du comité d'établissement. Elle n'a pas en revue les règles de régie interne.

Geneviève propose l'acceptation des règles.

Adopté par Simon Nadeau.

CE22/23-16

6.2 BUDGET RÉVISÉ DU SERVICE DE GARDE

Geneviève explique au membres le budget révisé du service de garde pour l'année en cours. Le total des revenus pour cette année et de 193 227\$. Les dépenses représentent le même montant, soit 193 227\$.

Krystel demande si l'école se dotera éventuellement d'un défibrillateur.

Geneviève lui mentionne que c'est sur sa liste des choses à faire. Cathryn dit



qu'elle va se renseigner pour voir s'il y aurait un organisme qui pourrait nous l'offrir soit gratuitement ou à bon coût.

6.3 ACTIVITÉS DE FINANCEMENT : CHOCOLATS DE PÂQUES

Nous attendons d'avoir moins d'absents pour discuter de cette activité de financement. S'il advient que nous ferons une activité de financement, il faudra déterminer à l'avance le « pourquoi » qu'on veut faire cette activité de financement. On devra aussi remplir le formulaire de fonds à destination spéciale.

Simon propose de sonder les élèves sur quelle(s) activité(s) ils aimeraient que le fonds serve.

6.4 ACTIVITÉS ET SORTIES ÉDUCATIVES

Geneviève présente les nouvelles activités et sorties scolaires. Les 1^{res} et les 2^e année iront, le 9 juin prochain, à l'Exporail.

Pour ce qui est du 2^e cycle (3^e-4^e et groupe 931), ils recevront la visite de Services touristiques Sylvie Gagnon. Elle viendra faire des animations historiques en classe.

Geneviève propose l'adoption des nouvelles activités.

Adopté par Krystel.

CE22/23-17

6.4.1 SORTIE AU THÉÂTRE VS CONFLIT D'INTÉRÊTS

Un parent s'est plaint auprès de la CSSDGS qu'il y avait un conflit d'intérêts concernant la sortie étant donné que la mise en scène de la pièce en question est faite par un de nos enseignants. Geneviève nous explique que Pierre Mayer, enseignant en art dramatique et metteur en scène de la pièce de théâtre que les élèves iront voir, ne tirera pas profit du fait que l'école ira voir le spectacle. Le C.É. accepte et autorise, à l'unanimité, que les élèves participent à la représentation de la pièce de théâtre.

6.5 ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Idéalement, le parascolaire débiterait vers le mois de février. On aimerait proposer 2 activités après l'école, soit musique et anglais. Cependant, à l'interne, personne ne veut faire du parascolaire. On a demandé à M. Mayer (art dramatique) s'il souhaiterait créer une troupe de théâtre. On attend un retour de sa part.



On aurait aussi la chance de créer un cours d'art. Karine propose de demander à son frère, Éric Santerre, qui est artiste peintre. À revoir. On avait aussi pensé à un club de course.

6.5.1 GARDIENS AVERTIS ET PRÊT À RESTER SEULS

La Croix Rouge offre ces deux formations et elles seront en collaboration avec l'école St-Patrice.

Le cours Gardiens Avertis de la Croix-Rouge canadienne permet aux jeunes âgés de 11 à 15 ans d'acquérir les techniques de base en secourisme et les connaissances nécessaires pour prendre soin d'enfants plus jeunes qu'eux.

Le cours Prêt à rester seuls! de la Croix-Rouge canadienne permet aux jeunes âgés de 9 à 13 ans d'apprendre des techniques de base en secourisme et d'acquérir les compétences nécessaires pour assurer leur sécurité à tout moment où ils ne sont pas sous la supervision directe d'un parent, d'un tuteur ou d'un adulte en qui ils ont confiance, qu'ils soient à la maison ou dans leur collectivité.

Un courriel pour l'inscription a été envoyé aux parents.

6.6 MODIFICATIONS DE L'HORAIRE DES PARENTS VS SÉCURITÉ DES ÉLÈVES (AUTOBUS, SDG ETC.)

Geneviève soulève une problématique concernant les changements d'horaire de dernière minute.

On a envoyé un courriel aux parents début novembre leur mentionnant que dorénavant, aucun changement de dernière minute ne sera accepté à moins d'avoir une note écrite à la main, le matin même, avant la récré. On accepte les demandes par courriel ou par téléphone si ces demandes sont faites au moins 24 heures d'avance.

Concernant les sorties dîner à « la patate », on se demande si ce serait possible d'interdire la sortie du service de garde à l'heure du dîner. À revoir.

6.7 PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE.

On remarque une hausse des incidents par messagerie texte à cause des nouvelles techniques numériques. Les diverses situations sont présentement en investigations. Les intervenants impliqués agissent de façon éducative auprès des élèves.

Geneviève propose d'envoyer le plan de lutte aux membres en vue de le faire approuver au prochain C.É.

Cette proposition a été acceptée par Joannie Boyer.

CE22/23-18



7 POINTS D'INFORMATION

7.1 GRANDS CHANGEMENTS AU SERVICE DE GARDE

7.1.1 DÉPART DE MARIE-PIERRE DÉCOSTE.

Geneviève annonce que Marie-Pierre a quitté son poste de technicienne en service de garde pour aller relever de nouveaux défis auprès d'une élève non-voyante.

Le remplacement de Marie-Pierre a été comblé par Sonia Larin.

7.1.2 DÉPART DE VALÉRIE BENOIT

Valérie Benoît a aussi démissionné de son poste d'éducatrice pour aller relever de nouveaux défis, mais dans une autre CSS.

Sa remplaçante est Chantal Quimper.

7.2 DÉMARCHE DE LA MISE À JOUR DU PROJET ÉDUCATIF

7.2.1 LES SONDAGES

Les élèves ont répondu à un sondage concernant le projet éducatif. Nous avons reçu le résultat de ces sondages.

Nous sommes toujours en attente des résultats de la C.S.S.

7.2.2 NOS VALEURS

Une rencontre d'équipe-école a eu lieu et les membres ont voté pour 3 valeurs qui démontreraient l'engagement que les membres du personnel veulent avoir auprès des élèves.

- Bienveillance
- Engagement
- Épanouissement

7.3 VIDÉO PROMOTIONNELLE

Geneviève a fait une vidéo promotionnelle pour l'école St-Édouard. Vous pouvez la visionner à cette adresse : <https://youtu.be/KqMLpDEy2Lw>

8. AUTRES SUJETS

8.1 MÉDICATIONS

Geneviève soulève la problématique de la médication. On a remarqué que les parents ne suivaient pas les protocoles d'administration de médication de la C.S.S. Ils envoyaient des médicaments non prescrits dans le sac ou dans la boîte à lunch de leur enfant.

Un courriel de rappel sur la procédure à suivre lorsque leurs enfants doivent prendre une médication sur les heures d'école a été envoyé aux parents. Dans le



courriel on retrouvait la procédure à suivre, mais aussi le formulaire d'autorisation à remplir pour l'administration de médicament.

8.2 PHOTOS D'ÉCOLE

Krystel aimerait savoir quand seront livrées les photos d'école. Karine contactera Foto Plus pour faire un suivi sur la livraison des photos.

8.3 PÉRIODES DE RÉCOMPENSES EN CLASSE.

Joanie soulève un questionnement concernant les périodes de récompenses en classe. Elle aimerait savoir si c'est nécessaire d'autoriser les cellulaires/tablette lors de ces périodes. Est-ce que nous devrions prioriser des activités non numériques? Geneviève fera part de cette préoccupation aux enseignants.

9. QUESTION DU PUBLIC

Aucun public.

10. TOUR DE TABLE

- Mot du représentant au comité de parents du CSS
- Information de la présidence du conseil d'établissement
Aucune information supplémentaire à fournir.
- Informations des membres du personnel de l'école
- Information de la responsable du service de garde
- Information de la direction d'école

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Geneviève à 20 h 40.

Accepté à l'unanimité

CE22/23-19